

Bourges le 8 septembre 2020

L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'Education nationale,
Directeur des services départementaux
de l'Education nationale du Cher

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
public et privé du second degré

A l'attention de Mesdames et Messieurs
les professeurs d'histoire-géographie,
de lettres, d'arts plastiques et d'éducation musicale
et de tous les personnels engagés dans des actions
d'éducation à la citoyenneté

Division Vie Scolaire

Bureau DVS 1

n°007-2020/PD

Affaire suivie par

François RULLON

Chargé de mission
service éducatif du musée de la
Résistance et de la Déportation

Francois.Rullon@ac-orleans-tours.fr

&

Fabien JOUBERT

Coordinateur départemental pour
l'éducation artistique et culturelle,
le devoir de mémoire,
et l'éducation à la citoyenneté

Tél. 02 36 08 20 23

codeac18@ac-orleans-tours.fr

&

Pascale DAURIOL

responsable du Bureau DVS1
ce.dvs1-18@ac-orleans-tours.fr
Tél. 02 36 08 20 41

Cité Condé, bâtiment F
rue du 95ème de Ligne

BP 608
18016 Bourges Cedex

Objet : Concours National de la Résistance et de la Déportation - Édition 2020/2021

Référence : arrêté du 23 juin 2016 publié au Journal officiel du 26 juin 2016

Le thème mis au programme du Concours National de la Résistance et de la Déportation pour l'année scolaire 2019/2020 a été reconduit cette année et est le suivant :

« **1940. Entrer en résistance. Comprendre, refuser, résister** ».

Un temps de formation autour de ce thème sera organisé par le musée de la Résistance et de la Déportation du Cher le :

mercredi 7 octobre 2020 à 14h30
aux Archives départementales du Cher.

Cette formation s'adresse aux enseignants qui souhaitent s'investir dans ce concours. Elle permettra de cerner les enjeux du sujet, d'en proposer quelques bornes et d'exposer les ressources disponibles pour l'aborder avec les élèves.

J'insiste sur l'importance de la participation à ces temps de formation, pour une meilleure exploitation pédagogique de ce dispositif.

Pour assister à ce temps de rencontre et de formation et afin de préparer au mieux votre accueil, il conviendra de nous retourner la fiche d'inscription jointe à cette présente note **au plus tard le 21 septembre prochain**.

Le Musée de la Résistance et de la Déportation du Cher propose dès maintenant de nombreuses ressources sur le thème de cette année via le lien suivant :
<https://www.resistance-deportation18.fr/espace-pedagogique/concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation>

L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre et les associations de résistants et de déportés se tiennent à la disposition des enseignants et des élèves candidats en leur proposant documentations et témoignages afin de faciliter leur travail de recherche.

Le règlement du concours annuel ainsi qu'un document pédagogique élaboré **par la Fondation de la Résistance** seront accessibles prochainement sur le site :
<https://eduscol.education.fr/cid45607/concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation.html>

Je vous invite à diffuser dès maintenant et le plus largement possible auprès de vos équipes éducatives cette information ainsi que le coupon-réponse d'inscription à la formation joint à cette présente note.

Je sais pouvoir compter sur votre implication.

Le secrétaire Général,
Directeur académique par intérim,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Le Roux', written over a horizontal line.

Jean-Jacques LE ROUX

PJ : Coupon-réponse d'inscription à la formation à retourner avant le 20 septembre.